© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

1 Joint par semaine

Par maccam Postée le 07/12/2022 00:06

> Bonjour. J'ai perdu mon permis il y a maintenant 9 mois a cause de ma conduite sous stupéfiant. Etant en deuil suite au décès de ma fiancé. j'aimerai garder ce moment de détente au moins une fois par semaine. Ma question : Est-il possible de fumer 1 joint tout les vendredis par exemple et de pouvoir reprendre le volant le dimanche ? Sans risquer une nouvelle suspension voir annulation de permis. Cordialement.

Mise en ligne le 09/12/2022

Bonjour,

Vous nous indiquez avoir perdu votre permis pour conduite sous l’emprise de stupéfiant il y a 9 mois. Vous nous précisez avoir perdu votre compagne et par conséquent aimeriez garder un usage occasionnel de cannabis en vue de vous détendre. Vous souhaiteriez savoir si cela est compatible avec la conduite.

Nous sommes sensibles à votre situation et comprenons qu’il ne doit pas être aisé de cesser définitivement votre consommation après cet événement.

Les délais de positivité au THC varient en fonction du rythme des consommations et de la nature du dépistage.

Pour un usage occasionnel correspondant envison à un joint par semaine, les délais de positivité sont de 6 à 8h dans la salive après la dernière consommation. 3 à 5 jours dans les urines et 2 à 8h dans le sang.

Attention, il s’agit là de données d’ordre général. Il est difficile d’affirmer avec certitude qu’une consommation de cannabis le vendredi soir ne positive pas un test salivaire le dimanche car le délai est assez court.

Vous trouverez en bas de page un lien vers notre tableau de durée des positivités.

Par précaution, vous avez la possibilité de vous procurer des autotests salivaires vendus en pharmacie ou en ligne pour vous donner un ordre d'idée.

Peut-être, pourriez-vous substituer cette consommation hebdomadaire par du cannabidiol (CBD) sans THC ou inférieur à 0.3% de THC. En usage occasionnel cela peut vous permettre d'accéder à une forme de détente moins risquée au regard de votre permis de conduire.

Nous vous transmettons un lien vers notre fiche produit « CBD » pour en savoir plus.

Par ailleurs, si vous avez le projet d'arrêter complètement la consommation de cannabis mais que vous éprouvez des difficultés, sachez qu'il existe des Consultations Jeune Consommatuer (CJC) destinées aux jeunes de 12 à 25 ans. L'accueil y est confidentiel, gratuit et individuel. Médecin addictologue, psychologue et infirmier accompagnent toute personne ayant le souhait de réduire ou cesser une consommation.

Vous trouverez en bas de page les coordonnées d'une CJC dans votre ville.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à joindre Drogues-info-service au 0800 23 13 13 (appel gratuit et anonyme), 7j/7 de de 8h à 2h ou par tchat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---

CSAPA l'Envol

25 bis avenue Jean Jaurès
30900 NIMES

Tél : 04 66 68 55 00
Site web : cutt.ly/PJoKnNV
Secrétariat : Du lundi au vendredi 8h30 à 17h, fermé le mardi de 13h30 à 16h
Accueil du public : Du lundi au vendredi 8h30 à 17h, fermé le mardi de 13h30 à 16h

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Dossier dépistage : tableau des durées de positivité

- Fiche produit cannabidiol